

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 8 juin 2020 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Esther Fortin, Manon Bougie et Solange Thibodeau, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Jean Perron, Jean-Pierre Fortier et Renaud Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présents messieurs Claude Poulin directeur général et Jean M^cCollough, greffier et directeur du Secrétariat général.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 34.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^o 20-11919

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^o 20-11920

Séance ordinaire du 25 mai 2020

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que le greffier est donc dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2020 soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET ÉTATS FINANCIERS :

RÉSOLUTION N° 20-11921

Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers

ATTENDU : le rapport de l'auditeur indépendant préparé par Raymond Chabot Grant Thornton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Ville de Saint-Georges, tels que préparés et déposés par Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11922

Dépôt et acceptation des états financiers pour l'année 2019

ATTENDU : le dépôt des états financiers pour l'année 2019 par la trésorière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les états financiers de la Ville de Saint-Georges pour l'année 2019, tels que préparés par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, trésorière, directrice du Service des finances et trésorerie.

QUE ce conseil décrète, par la présente résolution, que les faits saillants des états financiers joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante soient publiés dans le journal l'Éclaireur Progrès dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 20-11923

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière en date du 28 mai 2020, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 4 140 419,49 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 4 140 419,49 \$ couvrant la période du 15 mai 2020 au 28 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11924

Transfert d'un montant de 9 045 \$ du surplus réservé des citoyens
desservis en aqueduc et égout sanitaire au surplus libre

ATTENDU : que par son Règlement numéro 328-2009, modifié par le Règlement numéro 757-2010, la Ville a créé un fonds pour des immobilisations en aqueduc et égout sanitaire;

ATTENDU : que les propriétaires desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire financent l'entretien de ces réseaux par deux taxes annuelles et qu'ils n'ont pas payé suffisamment pour l'entretien de ces réseaux;

ATTENDU : que ce fonds est financé par le surplus des années antérieures pour ces 2 taxes;

ATTENDU : que dans un souci d'équité de tous les contribuables, un montant de 9 045 \$ devrait être transféré dans le fonds créé pour des immobilisations applicables aux contribuables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil transfère une somme de 9 045 \$ du surplus réservé des citoyens desservis en aqueduc et égout sanitaire au surplus libre.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11925

Affectation d'un montant de 60 111 \$ au fonds
pour les immobilisations à l'usine de filtration

ATTENDU : l'adoption du Règlement numéro 757-2019 concernant la création d'un fonds pour les immobilisations à l'usine de filtration;

ATTENDU : que ce règlement prévoit le versement des surplus des revenus sur les dépenses de la tarification pour l'approvisionnement en eau potable à chaque année après le dépôt des états financiers;

ATTENDU : que le conseil peut déterminer par résolution les montants qu'il désire affecter au fonds pour les immobilisations à l'usine de filtration;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'affectation d'une somme de 60 111 \$ au fonds pour les immobilisations à l'usine de filtration.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11926

Affectation d'un montant de 412 427 \$
au fonds pour l'éducation en environnement

ATTENDU : l'adoption du Règlement numéro 760-2019 concernant la création d'un fonds pour l'éducation en environnement par un fonds pour la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques;

ATTENDU : que ces règlements prévoient le versement dans le fonds des montants relatifs au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles et du Programme de compensation pour le service de collectes sélectives;

RÉSOLUTION N° 20-11926 (SUITE)

ATTENDU : que le conseil peut déterminer par résolution les montants qu'il désire affecter au fonds pour l'éducation en environnement;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'affectation d'une somme de 412 427,00 \$ au fonds pour l'éducation en environnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11927

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le remplacement des portes du restaurant du centre sportif Lacroix-Dutil

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
CONSTRUCTION JL GROLEAU INC.	34 615 \$
CONSTRUCTION CAMAX INC.	38 300 \$
LES CONSTRUCTIONS GBM INC.	47 500 \$
LES CONSTRUCTIONS BINET INC.	50 589 \$

ATTENDU : que suite à l'analyse de la soumission déposée par Mme Louise Côté, chef de Division – approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 27 mai 2020 que les soumissions reçues sont conformes et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **CONSTRUCTION JL GROLEAU INC.**;

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 1^{er} juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **CONSTRUCTION JL GROLEAU INC. au montant de 34 615 \$**, incluant toutes les taxes applicables, **pour le remplacement des portes du restaurant du centre sportif Lacroix-Dutil**, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE la somme de 34 615 \$, incluant toutes les taxes applicables, soit financée à même le budget de fonctionnement - section immobilisations, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11928

Rapport du comité de sélection pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs pour la surveillance de chantiers

ATTENDU : que suite à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs pour la surveillance de chantiers, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

RÉSOLUTION N° 20-11928 (SUITE)

-WSP CANADA INC.

-STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE

ATTENDU : que l'analyse des soumissions a été effectuée en utilisant le système de pondération et d'évaluation des offres selon des critères préétablis et que le comité de sélection recommande la soumission déposée par **WSP CANADA INC.**;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil octroie à la firme **WSP CANADA INC.** le contrat **pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs pour la surveillance de chantiers, au montant total de 77 608,13\$,** incluant toutes les taxes applicables, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumission lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE la somme de 77 608,13 \$, incluant toutes les taxes applicables, soit financée par le Règlement numéro 768-2020 comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11929

Acceptation des critères d'évaluation pour la fourniture de services professionnels d'auditeurs indépendants

ATTENDU : que la *Loi sur les cités et villes* oblige les municipalités à procéder par appel d'offres pour retenir certains services professionnels;

ATTENDU : que cet appel d'offres doit contenir des critères d'évaluation, ainsi qu'une pondération associée à chaque critère;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la publication d'un appel d'offres pour les services professionnels d'auditeurs indépendants pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022, présentant les critères d'évaluation suivants :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Expérience de la firme : | 20 points |
| 2. Compétence, expérience et disponibilité du responsable de dossier : | 25 points |
| 3. Composition, expérience, pertinence et capacité de relève de l'équipe affectée au projet : | 30 points |
| 4. Capacité de fournir de l'assistance en consultation : | 15 points |
| 5. Méthodologie : | 10 points |

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11930

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue par Gestion Immobilière D.L.V. inc.

ATTENDU : que Gestion Immobilière D.L.V. inc. a mandaté la firme Stantec pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimation pour la demande de prolongement des services municipaux par Gestion Immobilière D.L.V. inc. dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue, dossier numéro 158140022 daté du 25 mai 2020 de la firme Stantec et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation (MELCC).

QUE le conseil s'engage également à :

- Ajouter le débit d'eaux usées au plan de compensation déjà réalisé et en aviser le MELCC;
- Tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion de débordements, y compris ceux liés aux redéveloppements.
- S'engager à entretenir les ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien du bassin de rétention.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11931

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec Gestion Immobilière D.L.V. inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue

ATTENDU : que le promoteur Gestion Immobilière D.L.V. inc. demande un prolongement des services municipaux dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue et qu'il désire être maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir avec Gestion Immobilière D.L.V. inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux dans la 80^e Rue et la 14^e Avenue, le tout en vertu du projet d'entente joint à la présente pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11932

Engagement de la Municipalité à défrayer sa part des coûts
dans le cadre de la réfection de la route Veilleux

ATTENDU : que la Ville de Saint-Georges s'était engagée à défrayer les coûts 50/50 pour les travaux d'entretien et de réfection de la route Veilleux;

ATTENDU : que l'estimation des coûts préparée par M. Pier-Luc Rancourt, ing. de la MRC de Beauce-Sartigan s'élève à 201 351,00 \$ plus taxes pour des travaux majeurs de réfection;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme son engagement à défrayer 50 % des coûts, soit un montant de 100 675,50 \$ plus toutes les taxes applicables pour les travaux de réfection de la route Veilleux, le tout tel que l'estimation jointe à la présente pour en faire partie intégrante comme si elle était au long reproduite.

QUE la somme de 100 675,50 \$ plus toutes les taxes applicables, soit financée Règlement numéro 768-2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11933

Acceptation du protocole d'entente avec la ministre des Affaires municipales
de l'Habitation et le ministre des Transports relatif à l'octroi d'une aide
financière dans le cadre du volet 2 du FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS
du Nouveau fonds Chantiers Canada-Québec

ATTENDU : que la Ville a reçu l'acceptation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministre des Transports relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS du Nouveau fonds Chantiers Canada-Québec pour la construction du mur de soutènement;

ATTENDU : que nous avons reçu le protocole d'entente qui prévoit l'aide financière;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte le protocole d'entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministre des Transports relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS du Nouveau fonds Chantiers Canada-Québec pour la construction du mur de soutènement, lequel protocole est joint à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile et nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11934

Subventions à des organismes accrédités

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Carole Paquet directrice des Loisirs et de la Culture, en date du 28 mai 2020, dans lequel elle recommande le paiement de subventions à des organismes accrédités selon la politique de subvention en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit autorisé le versement des subventions aux organismes suivants :

- Scouts et Guides : 6 746 \$
- Judo Beauce : 22 630 \$

QUE la somme de 29 376 \$ incluant toutes les taxes applicables soit financée à même le budget de fonctionnement 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11935

Ajout d'une enseigne stationnement réservé – école Dionne

ATTENDU : que plusieurs interventions à l'école Dionne ont été faites afin de sécuriser l'arrivée et départ des enfants à l'école;

ATTENDU : que la direction de l'école est en accord avec ces modifications;

ATTENDU : qu'il y a lieu de réserver des espaces de stationnement pour l'arrivée et le départ des enfants du service de garde;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'installation d'une enseigne stationnement réservé pour le service de garde à l'école Dionne.

QUE ce conseil autorise le Service des travaux publics à effectuer les aménagements nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11936

Adoption d'une politique portant sur le télétravail

ATTENDU : qu'il importe de définir des méthodes de travail visant à prévenir la transmission du COVID-19 et à assurer la santé et la sécurité des employés;

ATTENDU : que le télétravail fait partie de ces méthodes et il demeure par ailleurs nécessaire d'en encadrer l'utilisation;

ATTENDU : la recommandation présentée par M^e Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des Services juridiques à l'effet d'adopter la politique portant sur le télétravail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte la nouvelle politique portant sur le télétravail, le tout conformément au projet de politique joint à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

LISTE DE PERMIS D'URBANISME ET CERTIFICATS

La liste des permis d'urbanisme et certificats pour le mois de mai 2020 au montant de 7 119 962 \$ est déposée au conseil.

RÉSUMÉ COMPARATIF ANNUEL DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le résumé comparatif annuel de la liste des permis et certificats émis jusqu'à la fin du mois de mai 2020 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 5 SURVEILLANTS TENNIS POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE.

Un rapport d'embauche de 5 surveillants tennis pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 3 RESPONSABLES DE PLATEAUX SPORTIFS, 4 SAUVETEURS CHEFS ET 11 SURVEILLANTS-SAUVETEURS MONITEURS AQUATIQUES POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE.

Un rapport d'embauche de 3 responsables de plateaux sportifs pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021, de 4 sauveteurs chefs et 11 surveillants-sauveteurs moniteurs aquatiques pour une période variant du 1^{er} juin 2020 au 30 avril 2021 pour le Service des loisirs et de la culture est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 5 ANIMATEURS CHEF, 12 ACCOMPAGNATEURS ET 100 ANIMATEURS DE CAMPS DE JOUR POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de 5 animateurs chef et 12 accompagnateurs pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 et de 100 animateurs de camps de jour pour la période variant du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 pour le Service des loisirs et de la culture est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE TEMPORAIRE ET D'UN ÉTUDIANT POUR LA DÉSINFECTION.

Un rapport d'embauche d'une brigadière scolaire remplaçante à compter du 3 juin 2020 et d'une étudiante pour la désinfection à compter du 8 juin 2020 est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par madame la conseillère Solange Thibodeau sur une rencontre du comité culturel de la MRC de Beauce-Sartigan, par madame la conseillère Manon Bougie sur une rencontre du Conseil économique de Beauce et par monsieur le maire Claude Morin sur le caucus des cités régionales de l'Union des municipalités du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 23, sur proposition de monsieur le conseiller Tom Redmond, appuyé par madame la conseillère Solange Thibodeau, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

JEAN M^CCOLLOUGH
Greffier